

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 juillet à 19h00

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

Mme BAUDRY Catherine, M.BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M.DUYCK Joël, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés : Mme BERTRAND Dorothee procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.BLERVAQUE Philippe procuration à M. Bruno FICHEUX, M.BOONAERT Jean-Philippe procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme BROUARD Bénédicte procuration à M.PRUVOST Philippe, M. BROUTEELE Philippe procuration à M. Philippe MAHIEU, M.DELABRE Aimé procuration à Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.DEHAENE Michel procuration à M.HENNEON François-Xavier, Mme DURUT Jocelyne procuration à M.THOREZ Jean-Claude, Mme EVRARD Monique procuration à M. MAHIEU Philippe, M.FAIDUTTI Jean-Marc procuration à M.BODART Michel, Mme HOUSSIN Marie procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.MORVAN Hervé procuration à M.DUYCK Joël, M.RAVET Pierre-Luc procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

Secrétaire de séance : M.THOREZ Jean-Claude.

Délibération n°2020D037 - Développement économique - Vente par la CCFL d'une partie de la parcelle AB89 à M. et Mme VANHOOREN.

Le Vice-Président expose au Conseil :

La ZA du Paradis sur la commune de Lestrem est aujourd'hui finalisée et aménagée. Deux entreprises s'y sont installées, à savoir :

- LMS pour 04 ha 86 a 93 ca, vente officialisée par un acte notarié en date du 6 juin 2019
- Cougnaud pour 03 ha 99 a 77 ca, vente officialisée par un acte notarié en date du 29 janvier 2020

Il ne reste, à ce jour, qu'un délaissé de 2 139m² dont les riverains M. et Mme VANHOOREN souhaitent se porter acquéreurs étant donné que ce délaissé est en continuité de leur jardin.

La division parcellaire est en cours de finalisation auprès du géomètre, ces 2 139m² faisant actuellement partie des parcelles AB89 et AB82, une nouvelle dénomination lui sera alors affectée par les services cadastraux.

La CCFL a mandaté l'avis de France Domaine qui estime la valeur vénale de cette parcelle à 5€/m². Monsieur VANHOOREN s'engageant à remettre la parcelle en état à ses frais, le prix de vente proposé est de 4€/m².

Il est demandé au conseil de :

- > AUTORISER la vente d'une partie des parcelles AB89 et AB82, ou parcelle nouvellement numérotée (en verte et hachurée sur le plan joint au dossier de synthèse), à hauteur de 2 139m² au prix de 4 euros du m². Cette vente sera réalisée par acte notarié, dont les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur ;
- > AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

